

été versées à des gens dont le revenu était inférieur à \$15,000 par an. Ceux qui ont profité du PITRC ont pu réduire leurs frais de chauffage de 17 p. 100. Cela représente une économie de \$207 par an. Ils sont donc rentrés dans leurs frais dans l'espace d'un an. Le PITRC nous a fait épargner 23,000 barils de pétrole par jour. Ceux qui ont profité des programmes PCR et PITRC économisent environ \$800 par année.

Ces deux programmes ont atteint leurs objectifs. Si le gouvernement se propose de les abolir, c'est donc dire qu'il s'oppose à ces objectifs. Par conséquent, il va à l'encontre des idées de presque tout le monde.

Par ailleurs, ces programmes ont permis de créer beaucoup d'emplois. Non seulement nous font-ils économiser de l'énergie, mais ils créent des emplois. Mon collègue mentionnait tout à l'heure qu'à Vancouver, le taux de chômage dans le bâtiment varie de 60 à 70 p. 100, tout comme à Windsor. Ces programmes donneraient du travail aux ouvriers de ce secteur car ils ont un coefficient de main-d'œuvre élevé. On a beaucoup insisté sur la possibilité de créer des emplois dans les secteurs du pétrole et de l'énergie atomique. Dans le secteur pétrolier, chaque million de dollars dépensés procure 18.9 années-personnes. Les mêmes dépenses dans le secteur de l'énergie atomique donnent du travail à 24 années-personnes. Mais les dépenses destinées à nous faire économiser de l'énergie procurent du travail correspondant à 36 années-personnes par tranche de un million de dollars. En réalité, le nombre d'emplois créés grâce au PITRC a dépassé de beaucoup les chiffres que j'ai donnés. Chaque fois que le gouvernement a consacré un million de dollars au programme, il a procuré du travail équivalent à 108 années-personnes. L'abolition du PITRC nous fera perdre annuellement 30,000 années-personnes.

Dans le cadre du PCR, les dépenses d'un million de dollars ont procuré du travail à 50 années-personnes. Entre 1981 et 1985, 50,000 emplois ont été créés. Une fois le Programme canadien de remplacement du pétrole supprimé, le travail de 59,000 années-personnes va disparaître.

Il est difficile de savoir si le gouvernement a réfléchi avant de présenter son projet de loi, c'est-à-dire s'il a envisagé la question au-delà de sa thèse idéologique. Quand on veut évaluer une mesure législative, on recherche d'abord le postulat de base qui doit être fondé sur la raison, posséder quelque logique et avoir un certain bon sens. Or, quand le gouvernement propose une mesure comme celle-ci sans tenir compte du fait que le sol est gelé en hiver au Canada, il y a lieu de se demander s'il a réfléchi à la question avant de légiférer.

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, je voudrais parler de cette mesure législative qui concerne le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes et le Programme canadien de remplacement du pétrole. Je trouve que la motion du renvoi à six mois du projet de loi C-24 est une initiative intelligente que les Canadiens devraient accueillir avec beaucoup de respect. Aucun gouvernement n'est à l'abri des erreurs de jugement. Je considère qu'avec cette mesure législative le gouvernement en commet une très grave.

Ma ville, où les habitations sont très vieilles, a besoin de toutes sortes de mesures d'encouragement du gouvernement, surtout par les temps qui courent, où les revenus baissent et les dépenses augmentent. Je prie donc instamment le gouvernement de remettre le projet de loi en cause. Il pourrait le retirer

Remplacement du mazout—Loi

jusqu'à ce qu'il puisse proposer un programme plus complet. En tout cas il doit cesser de morceler son action dans ce domaine.

Le gouvernement a fait 38 promesses électorales sur la question de l'énergie. Je crois que la plupart étaient bien intentionnées, mais elles ont été faites à la légère. Je demande au gouvernement de songer sérieusement à retirer ce projet de loi. Il faudrait qu'il prenne six mois pour y réfléchir. Il pourrait ensuite nous revenir avec une mesure qui conviendrait aux besoins des gens de ma circonscription, de Montréal, de la ville de Québec et des régions où la majorité des maisons sont vieilles.

La plupart des familles à deux revenus ont du mal à joindre les deux bouts. Elles ont besoin des deux sources de revenu. Ce n'est pas que les deux conjoints veuillent travailler pour exprimer leur créativité; ils doivent travailler parce qu'ils ont besoin du revenu supplémentaire. Tout programme qui permettra aux familles de réduire leurs frais généraux et d'épargner tout en économisant l'énergie est un programme valable.

Quant aux objectifs du gouvernement en matière de création d'emplois, quels meilleurs moyens y a-t-il de les atteindre que par l'application des programmes d'isolation thermique des maisons et de remplacement du pétrole? Ils fournissent aux fabricants l'occasion de produire de nouveaux articles comme des chaudières, et au secteur des services celle d'effectuer des travaux comme l'isolation des greniers, etc. Ces programmes créent des emplois dans le secteur des affaires et des services. Les familles pourront en outre mieux gérer leur budget.

La question a son importance dans un pays où il fait froid pendant presque six mois de l'année. Les habitants de nombreuses régions septentrionales ne peuvent se prévaloir de ces programmes, sauf pour de courtes périodes, en été, à cause des conditions atmosphériques. En recourant à d'autres sources d'énergie, comme l'électricité, le bois ou le gaz dans le cas du Québec, nous allons économiser environ 65,000 barils de pétrole par jour. C'est une économie appréciable d'une ressource non renouvelable. Si la conservation nous préoccupe vraiment, il faut envisager la question d'une façon globale.

Une de nos vis-à-vis a signalé que ces programmes ne profitaient qu'aux gens à l'aise. C'est inexact. Comme l'avait indiqué l'orateur précédent, de nombreuses familles à faible revenu s'en sont prévalu. Et quand ce sont les gens riches qui en profitent, la subvention est imposable. Sauf erreur, sur les 1.3 milliard qu'ont coûtés les programmes d'isolation et de remplacement du pétrole, le gouvernement a récupéré plus de 300 millions. Et je ne pense pas que ces programmes doivent être interrompus parce que ce sont des bien nantis qui en ont profité. Ces initiatives ont aussi rendu un très grand service à des gens à revenu faible et moyen.

• (1540)

En passant, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources ayant mis à jour ses évaluations, c'est plutôt 75,000 et non 65,000 barils de pétrole par jour que nous avons économisés. Cette économie de pétrole doit être prise en considération, surtout par nos vis-à-vis.

Je recommanderais donc aux ministériels d'appuyer cette motion de renvoi, de suspendre l'étude du projet de loi pendant